

Lézignan-Corbières, le 02 octobre 2019



**Le Président de la Communauté de Communes
Région Lézignanaise Corbières et Minervois
Maire de Lézignan-Corbières**

à

**Mesdames, Messieurs
Conseillers Communautaires titulaires**

Nos Réf. : MM-BR-2019/

Objet : Réunion Conseil Communautaire

Cher(e) Collègue,

Je vous prie de bien vouloir assister à la réunion du Conseil Communautaire qui se déroulera le :

JEUDI 10 OCTOBRE 2019

à 18 H 15

Au siège de la CCRLCM – 48 Avenue Charles Cros à LEZIGNAN CORBIERES

ORDRE DU JOUR : Joint en annexe

Dans l'attente du plaisir de vous accueillir et comptant vivement sur votre présence,

Je vous prie de croire, Cher(e) Collègue, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.



Michel MAÏQUE

ORDRE DU JOUR
CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 10 OCTOBRE 2019

- 1 - INFORMATIONS PRELIMINAIRES : COMPTE-RENDU DES DECISIONS PRISES PAR DELEGATION DU PRESIDENT
- 2 - APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 26 AOUT 2019 [\(ANNEXE 1\)](#)
- 3 - ELECTION DELEGUES DE LA CCRLCM AU SYNDICAT MIXTE POUR LA GESTION DE LA CUISINE CENTRALE
- 4 - BUDGET PRINCIPAL 2019 : DECISION MODIFICATIVE N° 3
- 5 - SUBVENTION 2019
- 6 - TRAVAUX AVENUE PIERRE DE FERMAT : ADOPTION PLAN DE FINANCEMENT
- 7 - ETUDE SCHEMA DES DECHETERIES : APPROBATION DU SCHEMA ET DU PLAN DE FINANCEMENT [\(ANNEXE 2\)](#)
- 8 - SUPPRESSION DE L'EXONERATION DE TEOM POUR LES LOCAUX NON DESSERVIS PAR LE SERVICE D'ENLEVEMENT DES ORDURES MENAGERES
- 9 - EXONERATIONS DE TEOM 2020
- 10 - ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES OUVERT : COLLECTE ET TRANSPORT DES DECHETS MENAGERS ISSUS DE LA COLLECTE SELECTIVE EN BI-FLUX
- 11 - TRANSPORT A LA DEMANDE : NOUVEAU DISPOSITIF REGIONAL ET CONVENTION DE DELEGATION DE COMPETENCE [\(ANNEXE 3\)](#)
- 12 - SITE BORDEGRANDE A LAROQUE DE FA : REPRISE PAR LE DEPARTEMENT DE L'AUDE
- 13 - AIDE A L'IMMOBILIER D'ENTREPRISE
- 14 - CONVENTION D'OBJECTIFS 2018 MULTI ACCUEIL L'AUCELON A FERRALS LES CORBIERES : AVENANT N° 1 POUR 2018 [\(ANNEXE 4\)](#)
- 15 - CONVENTION D'OBJECTIFS 2018 ALSH FRJEP A FABREZAN : AVENANT N° 1 POUR 2018 [\(ANNEXE 5\)](#)
- 16 - CONVENTION D'OBJECTIFS 2018 ALSH « LOISIRS EN CORBIERES ET MINERVOIS » A ORNAISONS : AVENANT N° 1 POUR 2018 [\(ANNEXE 6\)](#)
- 17 - CONVENTION D'OBJECTIF 2019-2020 ENTRE LA CCRLCM ET LE FOYER D'EDUCATION POPULAIRE (FEP) VAL D'ORBIEU A LAGRASSE POUR L'ALSH [\(ANNEXE 7\)](#)
- 18 - DETERMINATION DES TAUX DE PROMOTION POUR LES AVANCEMENTS DE GRADE
- 19 - INFORMATIONS OU QUESTIONS DIVERSES